Tourcoing

BUREAUX : Rue Fidèle-Lehoucq, 3, à TOURCOING. — Téléphone 9-85
DEPOT DE VENTE : 50, Rue Motte (En face du Conditionnement)

NOS BELLES SOCIÉTÉS

L'HARMONIE « LA FRATERNELLE »

Tout le monde, à Roubaix-Tourcoing, connait la Fraternelle Harmonie Charles Dhérin, una des meilleures et des plus actives sociétés musicales, non seulement de la ville, mais de la région. Ses dirigeants actuels lui ont donné une impulsion vigoureuse que rien ne pourra désormais ralentir.

LES ORIGINES

La Fraternelle Harmonie fut fondée en 1886, à Tourcoing, par quelques mélomanes, à une époque où les sociétés de ce genre étaient encore l'exception. Le fondateur en fut un musicien averti, M. Charles Dhérin, dont l'Harmonie prit le nom en 1927, en reconnaissance des immenses services rendus par ce pionnier de la première heure.

Dans le courant de 1887, la jeune Association groupait une trentaine seulement d'adhérents, ce qui n'est pas mal, étant donné la

M. Paul DUBLY
Président de la Fraternelle

réelle difficulté qu'on rencontre à recruter de bons musiciens. Les buts étaient et sont encore, de grouper des amis, fraternellement, pour charmer les loisirs en faisant de la musique. Disons tout de suite que nulle appellation ne pouvait être mieux choisie. Ce nom, la Fraternelle, est à lui tout seul un véritable programme. Reconnaissons avec plaisir que jamais la société ne l'a fait mentir !

Le siège actuel est chez Mme veuve Charles Dhérin, 128, rue de Gand, où se font toutes les réunions et répétitions d'ensemble.

UNE BELLE PHALANGE

On se mit au travail. Ce ne fut pas toujours facile, les vieux lutteurs qui restent du début sont les premiers à les reconnaître. Mais on se serra les coudes, on travailla ferme et la Société poursuivit son chemin avec une belle persévérance. Sa réputation, bien assise à Tourcoing, dépassa vite les étroites limites de la Cité. Vint la grande tourmente de 1914. Comme pour toutes les Associations amicales, ce fut un coup funeste. On comptait en août 1914 soixante membres, dont cinquante furent mobilisés; les cinq sixièmes ! Quatorze ne devaient jamais reprendre leur place au petit pupitre.

Quand l'ennemi fut parti, en 1919, il fallut se remettre à l'œuvre, j'allais dire : à pied d'œuvre, ce qui est presque l'expression de la réalité. La société est alors reformée de la façon suivante :

Président, M. Paul Dubly; Chef-directeur, M. Charles Dhérin; Sous-chef, M. Paul Amelynck. En 1926, sept années après, M. Maifait-Six accepte la présidence d'honneur.

Un nouveau deuil, irréparable, frappe l'Harmonie à Pâques 1927 : c'est la mort brutale de M. Charles Dhérin. En souvenir de ce dévoué chef et fondateur, le Comité décide qu'à l'avenir, la Société prendra son nom, afin que, mort comme vivant, il reste parmi ses amis.

Il fallait lui donner un successeur digne de lui. On pensa alors à M. Paul Amelynck, qui accepta. Il fut lui-même remplacé par M. Louis Catteau, comme sous-chef, en 1929.

Les effectifs de la Société n'ont pas cessé de grossir. En 1930, on compte 74 membres actifs. Comme toutes les sociétés musicales et chorales, l'Harmonie Dhérin participe aux sorties des fêtes locales ou nationales, Jeanne d'Arc, 11 Novembre, 14 Juillet. Une fête aussi toutes les années, en novembre, la Sainte-Cécile, patronne des musiciens. Cette année, la fête aura lieu bientôt; le 23, après un service religieux aux Phalempins, un banquet sera offert à 14 heures.

Le 7 décembre, une audition aura lieu au Sacré-Cœur.

Voici la composition de la commission actuelle :

Président actif : MM. Paul Dubly; Vice-président, Théophile Valckenaere; Directeur-chef, Louis Catteau; Sous-chef, Georges Dhérin.

Avec de tels antécédents, il est hors de doute que la Fraternelle Charles Dhérin ne connaisse encore de beaux jours. C'est ce que nous lui souhaitons.

R. P.

MOYENS D'APPLICATION ET AVANTAGES DE LA NOUVELLE ÉCOLE DE SOUS-OFFICIERS

Nous nous sommes longuement étendus sur la formation dans notre ville d'une Ecole de perfectionnement pour les Sous-Officiers.

M. le Capitaine Guéranger, son apôtre dévoué, nous communique uno intéressante brochure dont il est l'auteur, et qui traite de cette importante question. Nous en extrayons ce qui suit :

MOYENS D'APPLICATION

L'instruction, dont le programme sommaire a été indiqué, serait donnée par les O. R. instructeurs et des sous-officiers de réserve moniteurs répartis et jumelés par spécialité.

Pour donner un enseignement productif, les officiers et sous-officiers chargés des fonctions d'instructeurs devraient recevoir eux-mêmes une instruction spéciale, sous la directive d'officiers de l'active.

AVANTAGES

Par l'application de ce programme, notre armée active serait dotée immédiatement d'un contingent de jeunes gens, élèves sous-officiers pouvant être employés, dès l'incorporation, à l'instruction première des jeunes recrues et aux fonctions d'aspirants sous-officiers. Ces futurs gradés encadreraient ainsi les hommes de troupe non encore ou insuffisamment instruits, et, sous la direction de leurs chefs, deviendraient les entraineurs de leur groupe.

Toutefois, il serait indispensable, pour le recrutement de tels candidats au B.P.M.M., de conférer à ce brevet des avantages spéciaux : accorder des points supplémentaires pour chaque spécialité indiquée dans le programme, c'est-à-dire, tireur, télémétreur, observateur, agent de transmission, patrouilleur ; augmentation du pourcentage pour le choix du régiment (le porter à 20 % au lieu de 10), assurance de non-incorporation dans une troupe africaine, si le candidat s'y refuse, un insigne spécial sur l'uniforme. Avantages, en un mot, récompensant la bonne volonté et le travail fourni pendant deux ans. Plus les avantages seront alléchants, plus les candidats seront nombreux, meilleur sera le rendement et plus aussi la tri pourra se serrer dans l'examen de sortie.

LA SAINTE-CÉCILE A L'ORPHÉON DES TRAVAILLEURS

Nous avons récemment fait l'historique de ce bel Orphéon des Travailleurs qui fait grandement honneur à Tourcoing. Il fêtait hier dimanche la Sainte-Cécile.

La Matinée

A 10 h. eut lieu le service religieux à l'église Notre-Dame, rue Nationale. Après la messe, une allocution fut prononcée par le chanoine Mouquet, qui félicita les sociétaires de leur excellent esprit et de leur attachement à leur société. Un programme sélect fut exécuté : Messe d'Archambault Marche des Pèlerins de Wagner avec orchestre.

Une réception eut lieu ensuite chez M. Jacques Masurel, Président d'honneur rue de Wailly. M. Lampe, président, présente ses vœux de Ste-Cécile et offre des fleurs à Mme Masurel. Un vin d'honneur fut servi. L'Orphéon chauta un vivat et le chœur Bonne Nuit.

Le Banquet

Un banquet de 105 couverts fut offert ensuite à la salle Moderne, rue d'Anvers. A la table d'honneur, ont pris place : MM. Jacques Masurel, Président d'honneur ; Lampe, président ; Charles Duquesnoy, chef ; A. Vandeputte, représentant l'Harmonie du Brun-Pain ; Henri Gyselynck, Louis Desrousseaux, secrétaire et organisateur du banquet ; Adolphe Valckenaere, vice-président.

Au dessert, des discours furent prononcés :

M. MASUREL, remercie les invités et spécialement l'Egalité pour le concours apporté à la Société, il salue M. Vandeputte représentant la musique du Brun-Pain et M. Deschamps représentant les membres honoraires. Puis il fait en quelques mots l'historique de l'année. Il félicite M. Desrousseaux, qui vient d'obtenir une flatteuse distinction du Gouvernement pour 30 ans de présence à la société. Il regrette de ne pas avoir pu assister à la sortie d'Ostende. Il déplore l'absence d'un délégué de la Municipalité et rappelle que l'Orphéon ne fait pas de politique d'aucune sorte. Il remercie M. Georges Lampe de son dévouement. Il rappelle également la fête du Cinquantenaire de l'Orphéon en 1932, pour laquelle un grand concours sera organisé. « Mon idéal, dit-il pour finir, est une amicale collaboration des ouvriers et des patrons ».

M. Albert DESCHAMPS, espère être encore longtemps dans les rangs de la belle société orphéonique. Il fait l'éloge de M. Duquesnoy, le jeune chef de l'Orphéon, et forme des vœux pour les triomphes futurs.

M. DUQUESNOY remercie et demande un vivat pour M. Jacques Masurel.

M. Valckenaere, remercie à son tour MM. Masurel et Lampe, et offre un gerbe de fleurs à ce dernier. Un second vivat est chanté en son honneur.

Sur la demande de M. Walckenaere, un troisième vivat est entonné en l'honneur de la presse.

M. VANDEPUTTE apporte l'hommage de l'Harmonie du Brun-Pain. Plusieurs chanteurs s'occupèrent à récréer l'assistance. Le banquet prit fin à 18 heures.

EMBELLISSEZ VOTRE INTERIEUR par l'usage des produits VROONE.

ENTRE AUTOBUS

Les accidents entre autobus sont presque journaliers. Hier encore, vers 18 h., boulevard Industriel, à l'angle de la rue de Gand et dudit boulevard, une collision s'est produite entre l'autobus conduit par son propriétaire, M. Maurice, 29 ans, entrepreneur de transports en commun à Lauwe (Belgique), et un autobus français, conduit par le chauffeur Jean-Louis Cuveiller, et appartenant à M. Lehembre, garagiste à Lille, 8, rue des Remparts. — Il en est résulté, de part et d'autre, des dégâts matériels.

TOUJOURS LES CHAUFFARDS

Les chauffards continuent à jouer de vilains tours aux piétons et aux cyclistes. Hier, à 18 h., le cycliste Picavet Charles, 19 ans, demeurant à Roubaix, 284 bis, rue de Lannoy, ouvrier textile, traversait la place Victor-Hassebrouck, à Tourcoing, quand il fut happé et renversé sur la chaussée par un automobiliste qui ne s'est pas arrêté. On eut le temps, cependant, de relever son numéro : 6830-M-B. — Le cycliste n'est pas blessé, mais ses habits sont en très mauvais état. La police recherche le chauffeur.

CADEAUX POUR FETES

Le choix le plus considérable de petits meubles L'AMEUBLEMENT GÉNÉRAL à ROUBAIX

LA SUEDE A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

M. Kjelsberg, attaché à la légation de Suède à Paris, a fait hier la troisième conférence de la Société de Géographie, sur la Suède, à la salle d'audition du Conservatoire de Musique, rue Desurmont ; M. le comte Ehrensward, ministre de Suède à Paris, s'était fait excuser.

Le conférencier, aidé de remarquables projections cinématographiques en couleurs, promena les auditeurs dans ce pays si pittoresque, qui possède d'immenses plaines fertiles, de riches forêts, de grands lacs, et s'appuie aux monts Kjoelen, qui le séparent de la Norvège, royaume auquel la Suède fut unie jusqu'en 1814.

Il rappela l'amitié franco-suédoise, qui date de l'époque où un français, le maréchal Bernadotte, monta sur le trône de Stockholm. La foule applaudit les scènes populaires, les danses en costumes nationaux, les magnifiques vers de Stockholm, de Malmoe, de Gœtiborg, ports florissants. Il parla de l'énorme développement de la grande industie, pâte de bois, aciéries, forges, mines de cuivre de Falun et de fer de Gellivara. Il conduisit ses auditeurs dans l'île Gotland, où se voient encore les 37 tours de Visby, dans les centres allumettiers et touristiques, dans les villes universitaires de Lund et d'Upsal, où les étudiants ont de si curieuses coutumes, comme la fête du 1er mai. Puis ce sont Malmoe, Kalmar, ville historique en face de Gotland ; les chutes de Trolhattan, dans les monts Kjœlin, utilisées pour la houille blanche ; les ruines du lac Werret, le troisième d'Europe ; le fameux Gotha-Kanal, reliant la Baltique à Gœteborg, avec ses 70 écluses et ses 91 mètres de différence de niveau.

En un mot, belle causerie, très intéressante et très instructive.

Le conférencier recueillit de vifs applaudissements.

Pendant le mois de *Novembre*
FORTE BAISSE sur les FOYERS A GAZ
Voir étalage et prix de la Compagnie du Gaz
27, Rue Carnot
Vente réservée aux habitants de Tourcoing et de Neuville

UNE VISITE DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE LILLE

Samedi, à 15 h., ainsi que nous l'avons annoncé, una délégation de la Société Industrielle, conduite par le président, M. Liévin-Danel, a visité les usines Coupleux, situées rue du Moulin-Fagot, à Tourcoing. Elle a été pilotée par MM. Coupleux frères, avec qui elle a parcouru les ateliers avec le plus vif intérêt, où l'on construit orgues et pianos. M. Eloi Coupleux, inventeur d'un orgue à ondes, en expliqua longuement le fonctionnement.

A la fin de la visite, le champagne fut offert aux visiteurs de l'usine et M. Liévin-Danel, en remerciant MM. Coupleux de leur aimable réception, les félicita chaleureusement pour la belle tenue de leurs usines.

ASSEMBLÉE DES COMBATTANTS

La Fédération nationale des A.C. de Tourcoing s'est réunie à l'Hippodrome-Palace à 9 h. 45. Environ 600 membres étaient présents. Au bureau avaient pris place MM. Pierre Tiberghien, président ; Caplette, vice-président ; Gérard, secrétaire ; Norman, trésorier ; les présidents de groupes.

M. GERARD ouvrit la séance en exposant le but de la réunion, qui est d'élire les membres du Conseil d'administration de la caisse primaire. Il fait de M. Caplette un éloge mérité, mais reproche aux A. C. d'être venus trop peu nombreux.

MM. TIBERGHIEN et GERARD donnent ensuite, conformément à la loi, lecture du règlement et statuts de la caisse, qui sont approuvés à l'unanimité.

M. CAPLETTE passe la parole à M. Norman pour donner aux adhérents des renseignements pratiques en cas de maladie. Puis lecture est donnée des résultats du vote.

La séance prit fin à 11 h. 15.

L'OUVERTURE DE LA SAISON A LA SOCIÉTÉ DES CONCERTS DU CONSERVATOIRE

La première audition de cette saison aura lieu lundi 17 novembre, à 20 h. Les portes seront fermées pendant l'exécution du programme qui comprendra la « 4e Symphonie », de Beethoven (1re audition à Tourcoing) ; « Phidylé », de Duparc ; « La lune blanche luit dans les bois », de Fauré ; « Green » de Fauré, par Mme Suzanne Dispan de Floran ; le « 22e Concerto », de Mozart, pour piano et orchestre par Mlle Jeanine Coois, 1er prix du Conservatoire de Paris ; « Le temps a laissé son manteau », de Debussy ; « Fantoches » (extrait des Fêtes Galantes), de Debussy ; « Sarabande », de Albert Roussel et le « Bachelier de Salamanque », de Albert Roussel, par Mme Suzanne Dispan de Floran ; « le « Sonate n° 9 en ré majeur », de Scarlatti et la « Barcarolle », de Chopin, par Mlle Jeanine Coois ; « Hamlet » (marche funèbre) d'Eugène Coois et « l'Ouverture du Carnaval romain », de Hector Berlioz. Le concert sera dirigé par M. Lucien Niverd, prix de l'Insitut, directeur du Conservatoire. Ce concert est exclusivement réservé aux membres honoraires de la société.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser à M. le secrétaire de la Société.

SOCIÉTÉS & COMITÉS

PARTI SOCIALISTE. — Mardi 18 novembre, à 19 h., réunion du Comité exécutif au siège, 4, rue Carnot.

ETAT CIVIL. — **Naissances** : Raymond Corsellis, rue du Moulin, 103 ; Ginette Dubly, rue d'Amiens, 29 ; Paulette Nuyten, rue de la Malcense, 228.

Décès. — Michel Landru, 2 ans, rue des Ursulines, 63 ; Michel Bulcaen, 3 mois, rue de Paris, 86.

HALLUIN

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Au « Caoutchouc Defauw Frères », Léontine Lecointre, 18 ans, plaie à la main droite en découpant, 15 jours ; Entreprise Castelain frères, Julien Mispelaere, plaie profonde à l'avant-bras gauche, 3 semaines ; Etablissements Gratry, Gilbert Cariou, 23 ans, brûlure au bras droit, 10 jours ; Etablissements Ed. Defretin, Irma Roelens, 26 ans, piqûre infectée à l'index gauche, 15 jours ; Etablissements Hokelart, Frédéric Vanlaere, 24 ans, a reçu de la fonte en fusion sur le pied droit, 10 jours.

RONCQ

ENCOURAGEMENT AUX FAMILLES NOMBREUSES. — Les bénéficiaires de l'Encouragement National aux Familles Nombreuses qui n'ont pas encore touché l'allocation du mois d'octobre, sont priés de se présenter à la perception d'Halluin mercredi 19 novembre, dernier délai.

CONSULTATION DES NOURRISSONS DU CENTRE. — Mardi 18 novembre 1930, à 15 h., consultation des nourrissons pour le Centre de la commune. Local habituel, rue de Lille, No 150.

BOUSBECQUE

TOURNÉE DU PERCEPTEUR. — M. Duchemin, percepteur et receveur municipal sera à Bousbecque, grande salle de la Mairie, 1er étage, mardi 18 novembre de 13 à 16 heures.

UNION ORPHÉONIQUE. — Mardi 18 novembre, à 20 heures, répétition générale pour messe Sainte-Cécile. Présence obligatoire.

MOUVAUX

TOURNÉE DU CONTROLEUR. — Le contrôleur des contributions directes se rendra à la Mairie, mardi 18 novembre de 14 à 16 heures, pour recevoir les réclamations des contribuables.

MARCQ-EN-BARŒUL

UN NOYE. — Dimanche vers 8 h. 30, M. Boussemart Alphonse, pontonnier, aperçut un corps humain allant à la dérive dans la Marque, le corps s'étant trouvé arrêté au pont du Risban, M. Boussemart, prévint aussitôt le service de la police Marcquoise, qui délégua sur les lieux les gardes Damarez et Rousselle.

Ces derniers retirèrent le cadavre de l'eau et le firent, après constatations d'usage, transporter à la morgue.

D'après les papiers trouvés sur le corps, il s'agit du nommé Delbarro Ernest, demeurant à Roubaix, 90, rue Blanchemaille. Au moment de sa découverte, cet homme qui paraît être âgé d'une cinquantaine d'années et est d'une forte corpulence, était vêtu d'un pardessus marron croisé, veston, gilet et cravate noirs, pantalon gris à rayures noires, casquette beige rayée marron et noir, cache-col rayé blanc et noir, bottines noires à lacets.

D'après les premières constatations le corps a séjourné peu de temps dans l'eau.

ETAT CIVIL. — **Naissances.** — Pierre Wante, rue J.-Guesde, 2 ; Cyrille Brouckaert, rue Carnot, 7 ; Roger Boulonnois, rue de Bolbec, 14 ; Robert Renoncourt, Chemin du Halage, 265.

Publications. — Gustave Colle, aide-monteur, rue J.-Guesde, 63 et Claire Vandestael, mécanicienne, à La Madeleine ; Albert Blanquart, mennisier, rue de Bondues, 24 et Mignonne Druel, piqurière, à Tourcoing ; Jules Déaia, magasinier, rue J.-Jaurès, 29 et Héléna Parzys, ménagère, même adresse ; Albert Cosyn, boucher, à Roncq et Marthe Deiberque, cuisinière, pavé de Bondues, 140 ; Raymond Mounier, électricien, rue de Tourcoing, 305 et Cécile Moyart, même adresse ; Jean-Baptiste Demuynck, chaudronnier, à La Madeleine et Marie Langny, dévideuse, rue J. Jaurès, 28 ; Omer Vandewoestyne, cultivateur, rue de Menin, 71 et Marguerite Tournaux, rue Nationale, 1 ; Achille Meuleman, méca-Renders, rue J.-Jaurès, 34 ; Maurice Thomas, nicien, Contour de l'Eglise, 14 et Germaine employé, à Tourcoing et Marie Gérard, sténo-dactylo, rue des HautesVoies, 24 ; Robert Laporte, teinturier à Flers et André Lagache, rue de R.-Barres, 153. ; Maurice Fournier, tourneur, rue Delcourt, 51 et Madeleine Vamborre, tisserande à Lille.

Décès. — Marie Dhondt, 21 ans, rue du Plouich, 209 ; Ferdinand Duajon, 68 ans, rue du Lazaro, 44 ; Jacqueline Vandrisse, 7 ans, rue de Tourcoing, 463.

QUESNOY-SUR-DEULE

ACCIDENTS. — A la tannerie Paul Dujardin et Cie, rue de Lille, Delevoye Louis, 54 ans, demeurant à Quesnoy-sur-Deûle, hameau du « Cœur Joyeux », s'est fait una contusion du cou de pied gauche en déchargeant un wagon d'extrait. 10 jours de repos.

— Dans la salle de lavage de betteraves de la distillerie Lesaffre frères, rue de Lille, Cornil Aloïse, 65 ans, manœuvre, demeurant à Warneton (Belgique), occupé à nettoyer un laveur, a glissé et est tombé se contusionnant la cage thoracique côté droit. 12 jours de repos.

— A l'entreprise de maçonnerie, rue de Comines, veuve Dumortier, Delevoye Edmond, 27 ans, manœuvre, demeurant à Quesnoy-sur-Deûle, hameau du « Cœur Joyeux », s'est occasionné une plaie infectée de la base du pouce gauche, face palmaire, par piqûre de pelle. Dix jours de repos.

— Guignet Jules, 57 ans, ouvrier agricole, hameau du « Petit Perle », travaillant pour le compte de Ernest Fauvarque, cultivateur, est tombé d'une voiture de betteraves se contusionnant la partie antéro-latérale droite de l'hémithorax droit. Douze jours de repos.

ETAT CIVIL. — *Naissances* : Vanlerberghe Joseph, Grand'Place ; Watte Andréa, hameau du Grand-Cabaret ; Lemahieu Marie-Antoinette, hameau du Plaquet ; Bricard Jean, rue du Maréchal-Foch.

EN BELGIQUE

LES PENSIONS DES INVALIDES DE GUERRE

La loi du 21 juillet 1930 accorde une augmentation de pension aux militaires dont l'invalidité a été contractée dans une unité ayant participé effectivement aux opérations de guerre de l'armée mobilisée.

De nombreux bénéficiaires s'étonnent du retard apporté à la liquidation de leur nouvelle pension.

Parmi les 90.000 dossiers à examiner le service des pensions du ministère de la Défense nationale a déjà pu transmettre à la Caisse nationale des pensions la fiche de 8.000 grands invalides, blessés et tuberculeux, indépendamment des 900 militaires déjà bénéficiaires de la loi du 13 mai 1929.

Le travail se poursuit très activement, les dossiers des intéressés étant classés dans l'ordre du pourcentage d'invalidité.

D'autre part, un arrêté royal, après une étude de l'état-major général de l'armée, déterminera quelles sont les unités ayant effectivement participé aux opérations de guerre.

Les bureau ministériels ont cependant examiné les dossiers des militaires dont l'invalidité provient sans aucun doute d'un fait de guerre.

SITUATION HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE NATIONALE

La situation de la Banque Nationale de Belgique, arrêtée au 13 novembre 1930, accuse une augmentation de valeurs-or de fr. 128.000.000, portant l'ensemble de la couverture-or à fr. 11.030.402.002,01.

Les engagements à vue (billets et comptes courants) s'élèvent à fr. 16 milliards 522.604.891,10, la proportion de couverture or ressort à 66.76 p. c. contre 66.70 p. c. le 6 courant.

Les avances sur fonds publics belges ne se sont pas modifiées ; le portefeuille d'effets sur la Belgique et sur l'étranger est en augmentation de 50.600.000 francs.

MOUSCRON

UNE ARRESTATION

La gendarmerie a procédé à l'arrestation de Jean Callens, ouvrier de fabrique, 66 ans, demeurant rue de la Belle Vue, qui se serait rendu coupable de faits très graves.

Après des aveux, il a été mis à la disposition du Procureur du roi et conduit à la prison de Courtrai.

LIEGE

UNE RÉCEPTION DES SAVANTS ÉTRANGERS A L'UNIVERSITÉ

Une séance académique, présidée par M. Duesberg, recteur de l'Université, a eu lieu ce matin, pour recevoir les nouveaux docteurs « honoris causa », nommés par le Conseil académique. Ceux-ci sont : MM. Blondel, Brunet, Calmette, Capitant, Cayeux, Kœnigs, Lapicque, C. Matignon, A. Mesnager, R. A. Millikan, G. H. F. Nuttal, J. Persin, E. Picard, L. Robin, des Universités de Paris, de Cambridge et d'Howard. Les doyens des Facultés auxquelles appartiennent les récipiendaires, prononcèrent l'éloge des savants récemment admis. M. Brunet, doyen de la Faculté des Lettres de Paris, répondit au nom de ceux-ci et insista sur le rôle important joué par les intellectuels pour aider à l'établissement d'une paix solide et durable.

SPORTS ET JEUX

JEU DE 421

A WATTRELOS. — Le jeu de 421 et 221, organisé chez M. Rasson Jules, cabaretier, 5, rue Thiers, à Wattrelos, par MM. Georges Imbrecht, Auguste Imbrecht et Jules Rasson, au profit de la famille de Mme Veuve Duponchelle, a produit la coquette somme de 2.123 fr. 50, qui a été versée au Comité de secours de cette malheureuse famille.

La Commission remercie les nombreux souscripteurs, ainsi que les nombreuses personnes qui ont bien voulu offrir des lots, d'avoir participé avec elle à cette belle œuvre.

Ci-après la liste des gagnants :

Jeu de 421 : MM. Lecroart Georges, Geernaert, Trenteseaux Rémy, Cauterman, Desaeger Lucien, Dubus Auguste, Liétaer, Courtray, Denys Jean-Baptiste, Castelain, Vossart Jules, Lombaere Alfred Bellin Raymonde, Vandenbrande François, Pollet Alphonse, Vanoverberghe Achille, Vontroyen Victor, Detournay Raymond, Désiré, Depauve Georges, Geoman, Kerckhove Jules, Rasson Jules, Briet Albert et Lepoutre.

Jeu de 221 : Vankoverberghe Jules, Bombeeck Edouard, Dollement François, Antoriae, Mertens Albanio, Cornil, Valcke Léontine, Leclercq, Leblanc Lucien, Vve Duponchelle, Pollet Jules, Houequi Pierre, Rasson Geneviève, Fontaine Louis, Courchelle, Rasson.

Les lots non réclamés pour le dimanche 23 novembre seront acquis à l'œuvre.

COLOMBOPHILIE

Deuxième séance vaccination pigeons, par Docteur Brugge, mercredi 19, chez M. Jean Rosoor, 2, rue St-Gabriel, Lille, de 9 à 13 h.

Spectacles et Concerts

A TOURCOING

OLYMPIA — CINÉ DANCING

CETTE SEMAINE

le prix des places sera de 3 fr., 4 fr., et 6 fr.

Soirée à 7 h. 30

une grande production SONORE

L'EPAVE VIVANTE

la tragédie d'un sous-marin

LA RAFLE

avec Georges BANCROFT, film comique

ECLAIR-JOURNAL

A LILLE

AUJOURD'HUI LUNDI

Grand Théâtre. — Relâche. — Mardi : « Le Carnaval des Enfants ».

Théâtre Sébastopol. — Relâche : Mercredi « Rip ».

Alhambra. — 15 h. 15 20 h. 30: Revue Paris en fête

Familia. — Permanent 10 h. 30 à 19 h. ; soirée 20 h. 30 : Byrd au Pôle Sud.

Variétés. — 15 h. 20 h. 30: Le béguin de la garnison

Caméo. — 15 h. 15 et 20 h. 30 : L'Arlésienne.

Omnia. — 15 h. 15 et 20 h. 30 : Le Joker.

Mondial Cinéma. — Les Fourchambault.

LILLE

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Accidents d'automobiles. — Le 26 mai 1930, vers 18 h., Isidore Prevost, commis-livreur, 30, rue Paul-Lafargue, à Lille, conduisait une camionnette appartenant à son patron, M. Delesalle Léon, 7, rue Fontaine-Delsaux, à Lille. En voulant s'engager square Rameau, à hauteur du Palais-Rameau, il heurta deux jeunes femmes qui traversaient la chaussée.

Poursuivi pour blessures involontaires, Prévost a été condamné à 25 fr. d'amende pour le délit et à 5 fr. pour la contravention.

Le Tribunal a partagé la responsabilité, moitié entre le chauffeur, qui allait trop vite, l'autre moitié aux deux jeunes femmes, qui causaient sur la chaussée. Ces victimes, Godeliva Despaghel, et Bertha Despaghel, qui s'étaient constituées partie civile, ont obtenu : la première, 250 fr. de dommages-intérêts ; la seconde, une provision de 1.500 fr., à valoir sur les dommages qui seront déterminés après l'expertise du docteur Müller. Elles étaient assistées de Me Madeleine Martinache ; l'inculpé et le civilement responsable étaient défendus par Me Balavoine.

— Le 22 septembre 1929, un accident survenait dans les circonstances suivantes : M. Francis Beaugrand, 153, rue Brûle-Maison, à Lille, était monté sur sa motocyclette, venant de la porte de Paris à Lille, pour se rendre rue Brûle-Maison, lorsqu'en voulant gagner cette rue, il heurta une vieille femme qui conduisait une petite fille. Poursuivi pour blessures involontaires, Beaugrand, avait été condamné le 3 janvier 1930, à 25 fr. d'amende et à une provision de 3.000 fr. envers la victime, celle-ci, du fait de son hésitation avant eu à supporter un quart de la responsabilité.

L'affaire revenait en liquidation de dommages-intérêts et après plaidoirie de M. Balavoine pour Beaugrand, et de Me Spriet, pour la victime, celle-ci a obtenu une rente de 1.620 fr. et une indemnité de 3.063 fr., de laquelle indemnité sera déduite la provision de 3.000 fr. allouée par le jugement du 3 janviers 1930.

Camion contre voiture hippomobile. — Le 29 août 1930, des douaniers étaient en train de visiter, vers 23 h., sur le territoire d'Halluin, un camion de glace attelé de deux chevaux, conduit par M. Tondelier, rue Benduin, à Croix, lorsque survint en sens contraire un camion Chevrolet de la firme Vandeputte et Cie, conduit par Tubaert, 131 bis, rue Saint-Pierre, à Halluin. Ce chauffeur et son compagnon Herreman, qui avaient, pendant la journée, effectué le déménagement d'un concierge de l'établissement Vandeputte, à Tourcoing, conduisaient le véhicule à una vive allure, en roulant sur la gauche de la chaussée. L'accident était inévitable, et le lourd camion vint frapper les deux chevaux de la voiture de glace en plein poitrail, les tuant sur place ; sous la violence du choc, cette voiture fit un demi-tour sur elle-même. Le douanier Barbe, qui se trouvait à côté de l'attelage, fut projeté à terre ; le cocher-livreur Tondelier et son fils furent également jetés violemment sur le sol ainsi d'ailleurs que Tubaert, conducteur du camion et son compagnon Herreman, assis à côté de lui.

Les douaniers, au cours de l'instruction, ont déclaré formellement que la voiture hippomobile était éclairée réglementairement à l'avant de deux feux blancs, et que le douanier Barbe tenait lui-même en main una lanterne à feu rouge.

De son côté, Tubaert prétendait que les chevaux avaient fait un écart sur la gauche et qu'il les avait ainsi heurtés. L'expert commis par le magistrat-instructeur, a évalué à 50 kilomètres la vitesse faite par Tubeert.

Poursuivi pour blessures involontaires, il a été condamné à un mois de prison avec sursis, à 100 fr. d'amendes et à deux amendes de 5 fr. pour les contraventions. (Me Theilier). Vandeputte et Cie ont été déclarés civilement responsables. (Me Bourquin).

MM. Tondelier père et Tondelier fils, parties civiles, ont obtenu chacun une provision de 3.000 fr. en attendant d'être examinés par un expert, le docteur Delahousse. (Me Balavoine).

Enfin, la Compagnie « La Providence », qui demandait et qui a obtenu le remboursement des débours faits par elle au titre de la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail, était représentée par Me Arnoux.

Un pénible accident. — M. W... était poursuivi pour homicide involontaire. Le 29 août 1930, conduisant une automobile, il renversa vers 19 h., une enfant de 3 ans 1/2, qui en jouant avec des jeunes camarades, avait inopinément traversé la chaussée, à Armentières. L'enfant fut tuée sur le coup.

Le Tribunal a condamné W... à 300 fr. d'amende et à 5 fr. pour la contravention. (Me Spriet).

Les parents du malheureux enfant, partie civile, ont obtenu 30.000 francs de dommages-intérêts. (Me Goethals).

Un autre accident. — Le nommé Bailly, qui conduisait une automobile sur le grand boulevard, voiture appartenant à M. D..., voulut à proximité de la « Laiterie », territoire de Roubaix, éviter une voiture qui venait sur sa droite, s'életa complètement sur sa gauche, monta sur le trottoir, et renversa une dame Dujardin, qui attendait le tramway.

Poursuivi pour blessures involontaires, Baillez a été condamné à huit jours de prison avec sursis et 100 fr. d'amende. (Me Georges Regnault) ; M. D..., a été déclaré civilement responsable (Me Arnoux).

La dame Dujardin, partie civile, a obtenu une provision de 3.000 fr. (Me Gayet). Elle sera examinée par le docteur Leroy.

— Dans notre édition de dimanche dernier, nous avons exposé dans quelles conditions, M. Hugues Henri, avait été poursuivi pour avoir occasionné, avec une automobile, des blessures involontaires au cycliste Gaston Six.

Dans son jugement, le Tribunal a relaxé Henri Hugues des fins de la poursuite, celui-ci ayant déclaré qu'il ne conduisait pas l'automobile lors de l'accident, mais que c'était son frère Albert, cité comme civilement responsable, qui tenait le volant.

Le Tribunal a donné acte à Albert Hugues de ce qu'il déclarait vouloir être mis en cause personnellement pour répondre du délit de blessures involontaires.

L'affaire reviendra donc sur le fond à une audience ultérieure; Albert Hugues, était assisté de Me Balavoine.

Affaires diverses. — Jules Verbeke, marin militaire du dépôt de Cherbourg, récemment libéré, avait contracté le 31 octobre un engagement dans la marine. Le 6 novembre 1930, il avait été arrêté pour avoir à La Madeleine mendié chez diverses personnes et pour avoir simulé une infirmité. A l'audience d'hier, il a été condamné à 15 jours d'emprisonnement. (Me Vallin).

— 24 jours de prison et 1.882 fr. 50, d'amende à Raymond Maes, peigneur à Wattrelos, pour avoir introduit 25 kilos de tabac et un kilo de cigarettes.

— Edmond Bataille, demeurant à Lille, avait volé une bicyclette. Comme il faisait l'objet d'un arrêté d'expulsion, il a été condamné à dix mois d'emprisonnement.

— Emile Vandendriesche, 21 ans, avait porté un coup de couteau à son oncle, dans un estaminet de la rue du Sec-Arembault, 25 fr. avec sursis (Me Jacquin).

LE GRAND PRIX DES « AMIS DE LILLE »

Le Grand Prix des « Amis de Lille » consenti chaque année après concours, à un artiste musicien ou dramatique ou chanteur, a été décerné dimanche après-midi au Conservatoire de Lille, en présence des personnalités suivantes : MM. Favières, adjoint, représentant le Maire de Lille ; capitaine Chapuis, représentant le général Boquet ; L. Delepoulle, président des « Amis de Lille » ; L. Blareau, administrateur du Grand Prix au Conseil des « Amis de Lille » ; Clotaire Férandelle, secrétaire du Conservatoire ; Mercier, vice-président des « Amis de Lille » ; Dodanthun, secrétaire général ; Flippo, Werry, Swaab, membres du Conseil d'Administration ; Degryse, secrétaire administratif.

Le jury était composé de MM. Emile Ratez, directeur du Conservatoire, et président du jury ; Docteur Bédart, Couvreur, des « Rosati » ; P. Fanyau, vice-président de la Commission du Conservatoire ; Mmes Chapeller, professeur au Conservatoire ; Delière, Becquet, Dubus, Lobry, prix du Conservatoire.

Le concours débuta par le violoncelle, puis le chant, le violon, la diction, le piano, etc... les noms des candidats au Grand Prix demeurant ignorés.

A 17 h. 30, le concours était terminé et, après délibération du jury, le *GRAND PRIX DES « AMIS DE LILLE »* pour 1930, décerné à Mlle Mireille CASTIAUX, pianiste, avec Médaille du Conservatoire.

Deux autres « Prix des Amis de Lille » ont été décernés à M. Robert VERLINE, violoniste ; Antony LAHOUSSE, déclamateur.

Les « Grands Prix » des années précédentes, rappelons-le, avaient été décernés à Mlle M.-L. Verdier (1926), M. Charles-Marie Blareau (1927), M. Delbecq (1928), Mlle Delière (1929).

LA FETE DES ANCIENS CHASSEURS A PIED

La fête annuelle a débuté par un pèlerinage aux cimetières de l'Est et du Sud, où des fleurs ont été déposées sur la tombe du commandant Lion, président-fondateur, au monument du Souvenir Français, puis, de là au monument des fusillés lillois.

A 11 h. 30, le cortège se mit en route, précédé de la Fanfare de Mons-en-Barœul, qui sur tout le parcours fit entendre de joyeux pas redoublés, parmi lesquels l'air aimé des chasseurs « Sidi Brahim ». De nombreuses délégations des sociétés lilloises avec leurs drapeau xavaient tenu à sa joindre aux « Petits Vitriers » pour rendre hommaga aux sociétaires disparus.

Au monument élevé à a méroire des Lillois tombés au champ d'honneur pendant la grande guerre, M. Hauwelle, président, déposa una gerbe pendant la fanfare exécutait una vibrante « Marseillaise ».

Après la minute de recueillement, le cortège gagna l'église Saint-Maurice, où avait lieu une cérémonie religieuse célébrée à midi, à la mémoire des camarades tombés au champ d'honneur et des sociétaires défunts.

L'allocution de circonstance fut prononcée par le R. P. Lemarchant, dominicain, et la quête au profit de la Caisse de secours fut faite par Mme Lefebvre et Mlle M. Hauwelle, et la Fanfare de Mons-en-Barœul, sous la direction de M. Dahiem, fit entendre les plus jolis morceaux de son répertoire.

Au retour au siège, après la sonnerie « Au Drapeau », les vins d'honneur furent offerts an xsociétaires, aux membres des délégations et aux musiciens. Le président Hauwelle adressa ses remerciements aux autorités et sociétés sœurs qui avaient bien voulu se joindre aux chasseurs.

A 2 heures eut lieu le grand banquet dans les salons de l'hôtel Maréchal. M. le commandant Bruneau présidait. Autour de lui, à la table d'honneur, nous avons remarqué MM. Hauwelle, président ; Coolen, adjoint, représentant M. le maire de Lille ; colonel Cousin, du génie ; les commandants Lesur et Olivier ; capitaines Lasserre, Leprince et Davin ; les lieutenants Varret et Arnonid, venus de Metz avec une délégation du 16e ; abbé Muller, du 9e B. C. P. ; abbé Dutoo, du 56e B. C. P. ; lieutenant Bruneel, du 18e bataillon ; Zumlanski, des Mutilés ; Hector Franchomme, Ernest Haverland et Lefebvre J.-B., vice-présidents ; Dupire et Van de Steene, secrétaire et trésorier de la S. S. M., une importante délégation des anciens chasseurs de Cambrai, sous la conduite du V. P. Castille, remplaçant le président Grattepanche, qu'un deuil récent avait empêché de venir.

Les discours ont été prononcés par MM. Hauwelle, Hector Franchomme, abbé Dutoo, capitaine Lasserre, commandant Olivier, lieutenant Varret, Coolen, adjoint ; commandant Bruneau, président d'honneur de la mutuelle ancien commandant du 58e B. C. P.

A 20 h., un bal de famille des plus animés et des mieux réussis clôtura la fête à la satisfaction de tous.

PETITES NOUVELLES

Objet perdu. — Mme Bœlens, de Mouscron, a perdu Grand'Place, une barette en or avec brillants montés sur platines et valant 3.000 fr.

Collision. — Rue Nationale, les autos de MM. L. Nicaise, de Sous-le-Bois et J. Dupont, rue Jeanne-Maillotte, 18, se sont heurtées. Dégâts légers.

Tamponnement. — A 15 h. 30, boulevard de la Liberté, près le Palais des Beaux-Arts, un tramway N a tamponné l'auto de M. R. Deletombe, rue E.-Zola à Carvin. Légers dégâts.

Vol au Marché de Wazemmes. — A 11 h. 15, Marie Cuvellier-Dubois a été arrêtée au Marché de Wazemmes pour vol d'un pull-over valant 59 fr. au préjudice de Mme Emélie Longuet, Victor-Derode. Chez elle on a trouvé au cours d'une perquisition, de nombreux objets neufs dont elle n'a pu indiquer la provenance.

Rébellion à agents. — Robert Lecouvez, 19 ans, 32, rue de Wattignies a été arrêté pour avoir deux agents requis pour l'expulser d'un bal, rue de Tournai.

Un vol de 1.350 fr. — M. Vve Cerlez-Debergh, 48 ans, cabaretière, 35 bis, rue de Gand a déposé plainte pour vol de 1.350 fr. dans son sac à main placé dans sa cuisine, tiroir du buffet. Auteur inconnu.

Vol d'auto. — A M. Georges Chevillard, 101, rue de Jemmapes, on a volé son auto le samedi 15 novembre place de Béthune, entre 20 h. 30 et minuit. Valeur 36.000 francs.

Collision. — A 13 h. 15, les autos de MM. L. Dujardin, rue du Faubourg-de-Roubaix, 193, et A. Geinherdt, rue de la Monnaie, 13, sont entrées en collision rue Solférino. Légers dégâts.

Entre tram et auto. — A 11 h. 30, rue Corneille un tramway V, a tamponné l'auto de M. Octave Chevalier, demeurant à Arras, rue Léon-Gambetta, 46.

DUNKERQUE

MENUS FAITS

Les contraventions et délits. — Chose extraordinaire, il n'a été relevé hier à Dunkerque aucune contravention ni délit.

C'est là un fait assez rare et qu'il convient de signaler.

Les objets trouvés. — On a rapporté hier, au commissariat central de police, un montant en fer appartenant à l'un des hayons qu'on avait monté la veille sur la place Jean-Bart. Cette pièce métallique avait inquiété nombre d'automobiles qui, en passant dessus, avaient déterminé un bruit semblable à celui qu'aurait produit une pièce se détachant de la voiture.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

LEFFRINCKOUCKE

UN SEXAGENAIRE S'EST NOYE ACCIDENTELLEMENT. — En prenant la direction de son habitation, M. Eugène Fourcroy, 60 ans, a été victime hier d'un accident qui lui a coûté la vie.

Il avait à la cantine de l'usine de Firminy servi à boire aux ouvriers, et gagnait son logis quand en longeant le canal qui entoure le bâtiment, il buta contre une motte de terre et tomba à l'eau.

Comme on ne le voyait pas rentrer chez lui, on se mit à sa recherche et ce n'est qu'à 3 h. 30 du matin qu'on retrouva le corps dans la pièce d'eau.

LA VIE CORPORATIVE

DANS LES SYNDICATS LIBRES

A ROUBAIX. — **Les assemblées générales.** — Dans la journée de dimanche, les syndicats libres ont tenu des assemblées générales dans trois de leurs centres principaux : à Roubaix, à Tourcoing et à Roncq.

Le rapport moral a permis de dégager les leçons de la dernière grève du textile. Puis envisageant l'avenir, le rapport signale la nécessité d'un large développement syndical et de fortes cotisations, pour une défense vraiment efficace des intérêts ouvriers dans le maintien de la paix sociale.

Le rapport financier expose des constatations rassurantes, malgré les dépenses très élevées de la grève textile, au cours de laquelle les syndicats libres ont tenu leurs engagements, même au-delà.

La question des cotisations étant reprise, les assemblées ont adopté les cotisations et avantages suivants :

Cotisations. — Pupilles de 13 à 16 ans, 1 fr. 50 par mois ; Pupilles de 16 à 18 ans, 3 fr. par mois; Adultes : 5, 6, 7 ou 8 fr. par mois (au choix) ; Pour tous : droit d'entrée et livret : 2 francs.

Avantages. — Pupilles de 13 à 16 ans : Chômage, 6 fr. par jour ; Pupilles de 16 à 18 ans : Chômage, 6 fr. par jour ; grève, 15 fr. par semaine : Ouvriers adultes : Cotisation de 5 fr. par mois : indemnité de 42 fr. par semaine de grève ; 6 fr. par mois, 50 fr. par semaine ; 7 fr. par mois, 58 fr. par semaine ; 8 fr. par mois, 66 fr. par semaine.

En cas de mariage, service militaire, périodes militaires, décès du syndiqué, naissance d'un enfant, et à partir d'un an de présence : 25, 30, 35 ou 40 fr., selon que la cotisation est de 5, 6, 7 ou 8 fr.

Nota. — Pour la naissance, la prime est doublée en cas où le père et la mère sont syndiqués.

Pour les syndiqués adultes : Chômage, 8 francs par jour.

Pour tous les syndiqués, service bi-mensuel du « Nord Social ». Services professionnel et juridique gratuit en cas d'accident de travail ou de litige professionnel. Service de placement, d'escompte dans les magasins et d'achats en commune de charbon et de pommes de terre.

Les différentes assemblées se sont terminées après différentes discussions sur une impression réconfortante de progrès syndical et d'organisation mieux établie.

Nos Petites Annonces classées

TISSERANDES sont demandées, 7, rue de Mouvaux, 7, Roubaix.

Doubleuses - Moulineuses Soigneuses de continus à retordre pour faire brigade sont demandées, 29, Rue du Pays, Roubaix.

A CEDER Bonne petite Epicerie, rue des Plats, 739, Tourcoing.

RAMONAGE CHEMINEE Ecrire AYSA Rue J.-B. Glorieux, Cour St-Martin, 3, Roubaix

BAMBROCHEUSES & ETIRAGEUSES de Préparation sont demandées à la Filature de Cotons DESURMONT et Cie, 62, rue du Symbole, à TOURCOING, pour la Filature du Boulevard.